

# RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES REGIONALES SENIORS (RPE)


## PRE-NATIONALE ET REGIONALE 1

**SAISON 2024/2025**

### Table des matières

	Pages
<a href="#">Art 1 - GÉNÉRALITÉS</a> .....	2
<a href="#">Art 2 - PARTICIPATION DES GSA</a> .....	2
<a href="#">Art 3 - LICENCES DES JOUEURS</a> .....	2
<a href="#">Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES</a> .....	3
<a href="#">Art 5 - CALENDRIER</a> .....	3
<a href="#">Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES</a> .....	3
<a href="#">Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS</a> .....	4
<a href="#">Art 8 - FORMULES SPORTIVES</a> .....	4 et 5
<a href="#">Art 9 – FEUILLE DE MATCH</a> .....	5
<a href="#">Art 10 – FORFAIT GÉNÉRAL</a> .....	5
<a href="#">Art 11 – ACCESSIONS ET RELEGATIONS EN FIN DE SAISON</a> .....	6
<a href="#">Annexe : PROJECTION DES MONTEES ET DESCENTES FIN DE SAISON 2024/2025</a> .....	7 - 8 - 9

## Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Championnat Régional	
Catégorie	SENIOR	
Abréviation	PN et R1	
Commission sportive référente	CRS Secteur Senior	
Forme de jeu	6x6	
Genres	Féminin/Masculin	

## Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipes ou collectifs par GSA	1 en PN et 1 en R1
Les GSA engagés sont soumis à des obligations DAF	Oui

## Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licences autorisées dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition extension volley-ball /Option Open/Option PPF
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve*	Avant le 1 <sup>er</sup> février 2025
Type de licence mutation autorisée	Régionale/Nationale - Exceptionnelle
<b>Catégories autorisées</b>	
Senior	oui
M21 Féminines et Masculins (sans surclassement)	oui
M18 Féminines <b>et Masculins</b> avec simple surclassement	oui
M15 Féminines et Masculins avec triple surclassement	oui

\* Les joueurs (ses) renouvelant leur licence compétition extension volley-ball ne sont pas concernés par ce délai.

\* Les joueurs (ses) faisant évoluer leur licence **extension compet 'lib ou hors compétition extension LOISIR** prise avant la date limite de qualification pour ces championnats en licence **compétition extension volley-ball** auprès du même GSA ne sont pas concernés par ce délai.

## Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

### Composition des équipes

Nombre de joueurs/joueuses par équipe				
Minimum	Maximum	Libéros	Sur le terrain	Sur la feuille
6	12	2	6	12

Dans l'équipe (joueurs inscrits sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs mutés et/ou option « open »	3
Nombre maximum de joueurs mutés « exceptionnel »	2
Nombre maximum de joueurs étrangers hors UE	1

## Art 5 - CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Samedi
Horaire officiel des rencontres	21h00
Plage d'implantation autorisée avec l'accord du club adverse	Samedi 14h-21h et dimanche 11h-17h
Modification d'implantation autorisée	Oui
Délai minimum de la demande	15 Jours si changement de week-end 5 Jours si changement au cours du même week-end
<b>Délai de réponse avant acceptation automatique</b>	<b>10 jours pleins</b>
Accord de la commission sportive obligatoire	Oui
Interdiction de changer de week-end	Première journée et dernière journée <b>de chaque phase</b>

Les matchs peuvent avoir lieu dans la semaine qui précède le week-end prévu au calendrier, à partir du mardi soir, sauf pour les première et dernière journées de chaque phase.

## Art 6 - PROTOCOLE DES RENCONTRES

Heure programmée de la rencontre	H
Présence des arbitres	H- 60 minutes
Installation du terrain et du matériel terminée	H- 45 minutes
Présence du marqueur	H- 45 minutes
Contrôle des présences et signature de la feuille de match.	H- 16 minutes
Tirage au sort	H- 16 minutes
Échauffement au filet	H- 15 minutes
Délai minimum entre 2 rencontres du même tournoi	40 minutes

Chaque participant doit OBLIGATOIREMENT se munir de sa gourde ou contenant personnel. Le GSA recevant doit fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

## Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de la transmission de la FDME	GSA organisateur
Téléchargement de la FDME ou saisie des résultats sur le site FFvolley pour les rencontres du samedi *	Avant 2h00 dimanche
Téléchargement de la FDME ou saisie des résultats sur le site FFvolley pour les rencontres du dimanche*	Avant 21h00 dimanche

\*Dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique, la feuille de match papier peut être utilisée. Elle devra être transmise par voie informatique sur l'adresse mail de la CRS ([sportiveseniorlavb@gmail.com](mailto:sportiveseniorlavb@gmail.com)) dans les mêmes délais que la FDME.

\*Dans le cas d'une défaillance lors de l'envoi de la feuille de match électronique, saisir manuellement le résultat et adresser à la CRS ([sportiveseniorlavb@gmail.com](mailto:sportiveseniorlavb@gmail.com)) les photos (prises au préalable à l'envoi par précaution) ou capture d'écran de la composition des équipes, du corps arbitral et de la page de résultats, ceci dans les mêmes délais que ci-dessus

## Art 8 - FORMULES SPORTIVES

### Art 8.1 PRE-NATIONALE

<b>PHASE 1</b>	18 équipes = 3 Poules de 6 équipes géographiques dans la mesure du possible Poule A = les 6 plus au Nord Poule C = les 6 plus au Sud Poule B = les 6 restants Matches AR soit 10 matchs / équipe
----------------	--

<b>PHASE 2</b>	<b>PLAY-OFF</b> Les 2 premiers de chaque poule soit 6 équipes Matches AR contre les équipes issues des deux autres poules soit 8 matchs/équipe Résultats AR conservés uniquement contre l'équipe de la poule de base
	<b>PLAY DOWN</b> Les équipes classées 3-4-5-6 de chaque poule soit 12 équipes Réparties en 2 poules géographiques dans la mesure du possible Matches simples - Résultats de Phase 1 non conservés Prise en compte du classement de la phase 1 par bonus forfait points au démarrage, en fonction du classement de la phase 1 comme suit : Equipe classée 3ème = 3 points Equipe classée 4ème = 2 points Equipe classée 5ème = 1 point Equipe classée 6ème = 0 point

## Art 8.2 REGIONALE 1

<b>PHASE UNIQUE</b>	24 équipes = 3 poules de 8 équipes géographiques dans la mesure du possible Poule A = les 8 plus au Nord Poule C = les 8 plus au Sud Poule B = les 8 restants Matches AR soit 14 matchs / équipe
---------------------	--

<b>FINALE REGIONALE</b>	Un tournoi final à 3 équipes avec le premier de chaque poule pour le titre de Champion Régional. L'équipe recevant sera celle issue de la poule Centre pour éviter de longs déplacements Matches en 2 sets gagnants de 25 pts et set décisif en 15 pts.
-------------------------	---

## Art 9 – FEUILLE DE MATCH

**RAPPEL** : Seule la licence «Compétition Extension Volley-ball» permet l'inscription d'un joueur sur la feuille de match.

Les autres inscrits (entraîneur, entraîneur(s) adjoint(s), arbitre, marqueur, soigneur, médecin) doivent être titulaires d'une licence encadrement extension éducateur sportif, arbitre ou soignant correspondant à la fonction exercée. Par exception, le marqueur peut être titulaire d'une licence encadrement extension dirigeant.

Le marqueur établit la feuille de match sous le contrôle du premier arbitre et l'enregistrement des équipes doit être terminé **16 minutes** avant l'heure de début de la rencontre. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot. Si une équipe est incomplète ou ne peut justifier de la qualification de ses joueurs, elle sera déclarée forfait.

## Art 10 – FORFAIT GÉNÉRAL

Les équipes se trouvant dans l'un des cas suivants sont déclarées "forfait général" et se voient appliquer une amende dont le montant est fixé dans le Règlement Général Financier (Montant des Amendes et Droits) :

- 1) perte de TROIS rencontres par forfait,
- 2) perte de DEUX rencontres par forfait et de DEUX rencontres par pénalité,
- 3) perte d'UNE rencontre par forfait et de QUATRE rencontres par pénalité,
- 4) perte de SIX rencontres par pénalité.

La décision d'un forfait général est une décision du domaine sportif et appartient à la CRS.

Lorsqu'une équipe est exclue du championnat par forfait général, les points acquis ou perdus contre cette équipe, sont annulés.

Une fois le forfait général d'une équipe 1 pour une épreuve régionale prononcé par la CRS, l'équipe est mise à la disposition de la Commission Sportive Départementale de son Comité.

Tout engagement de cette équipe dans une épreuve régionale sera refusé pendant la période fixée par la décision de la CRS.

## **Art 11 – ACCESSIONS - RELEGATIONS EN FIN DE SAISON**

**Les données suivantes ne sont valables que s'il n'y a pas de descente de N3. Dans le cas d'une ou plusieurs descentes de N3, la CRS décidera des descentes supplémentaires sur la base du calcul au quotient.**

**En cas d'équipes défaillantes en fin de saison pour la saison suivante, la priorité sera donnée à la montée d'équipes supplémentaires.**

### **PRE-NATIONALE**

**Play-Offs** : le premier au classement accède en N3. En cas de refus du club, la place de montant est proposée au deuxième, puis aux suivants, dans l'ordre du classement annuel.

**Play-Downs** : le dernier de chacune des deux poules est relégué en R1.

### **REGIONALE 1**

**Montée en Pré-Nationale** : le premier de chacune des 3 poules accède à la Pré-Nationale. En cas de refus ou d'impossibilité de monter, l'accession est proposée au deuxième de la même poule. En cas de refus ou d'impossibilité de monter pour ce deuxième, la montée sera remise au classement général de l'ensemble des 3 poules.

**Descente en Accession Régionale** : les deux derniers de chacune des trois poules sont relégués en Accession Régionale.

### **CALCUL DU QUOTIENT POUR LE CLASSEMENT GENERAL (utilisé pour les montées et descentes)**

Quelle que soit l'épreuve, les équipes ayant le même classement sont départagées dans l'ordre des critères suivants :

1. Quotient du nombre de points obtenus par le nombre de matchs disputés (y compris forfaits et pénalités)
2. Nombre de victoires
3. Quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus
4. Quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus
5. Résultat direct entre les équipes (nombre de points au classement obtenu par chacune des équipes)

# PROJECTION DES MONTEES ET DESCENTES EN FIN DE SAISON 2024/2025

## SANS DESCENTE DE N3

### PRE-NATIONALE

PLAY-OFF	
1	↑ N3
2	
3	
4	
5	
6	

PLAY DOWN			
POULE NORD		POULE SUD	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6	↓ R1	6	↓ R1

### REGIONALE 1

POULE NORD		POULE CENTRE		POULE SUD	
1	↑ PN	1	↑ PN	1	↑ PN
2		2		2	
3		3		3	
4		4		4	
5		5		5	
6		6		6	
7	↓ AR	7	↓ AR	7	↓ AR
8	↓ AR	8	↓ AR	8	↓ AR

### ACCESSION REGIONALE

1 montant de chacune des 7 zones

## AVEC 1 DESCENTE DE N3

### PRE-NATIONALE

PLAY-OFF	
1	↑ N3
2	
3	
4	
5	
6	

PLAY DOWN			
POULE NORD		POULE SUD	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6	↓ R1	6	↓ R1

5ème moins bien classé

### REGIONALE 1

POULE NORD	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	
7	↓ AR
8	↓ AR

POULE CENTRE	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	
7	↓ AR
8	↓ AR

POULE SUD	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	
7	↓ AR
8	↓ AR

### ACCESSION REGIONALE

1 montant de chacune des 7 zones



## AVEC 2 DESCENTES DE N3

### PRE-NATIONALE

PLAY-OFF	
1	↑ N3
2	
3	
4	
5	
6	

PLAY DOWN			
POULE NORD		POULE SUD	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5	↓ R1	5	↓ R1
6	↓ R1	6	↓ R1

### REGIONALE 1

POULE NORD	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	↓
7	↓ AR
8	↓ AR

Les 2 6ème moins bien classés

POULE CENTRE	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	↓
7	↓ AR
8	↓ AR

Les 2 6ème moins bien classés

POULE SUD	
1	↑ PN
2	
3	
4	
5	
6	
7	↓ AR
8	↓ AR

### ACCESSION REGIONALE

1 montant de chacune des 7 zones

Au-delà de 2 descentes de N3, continuer la déclinaison telle que ci-dessus.